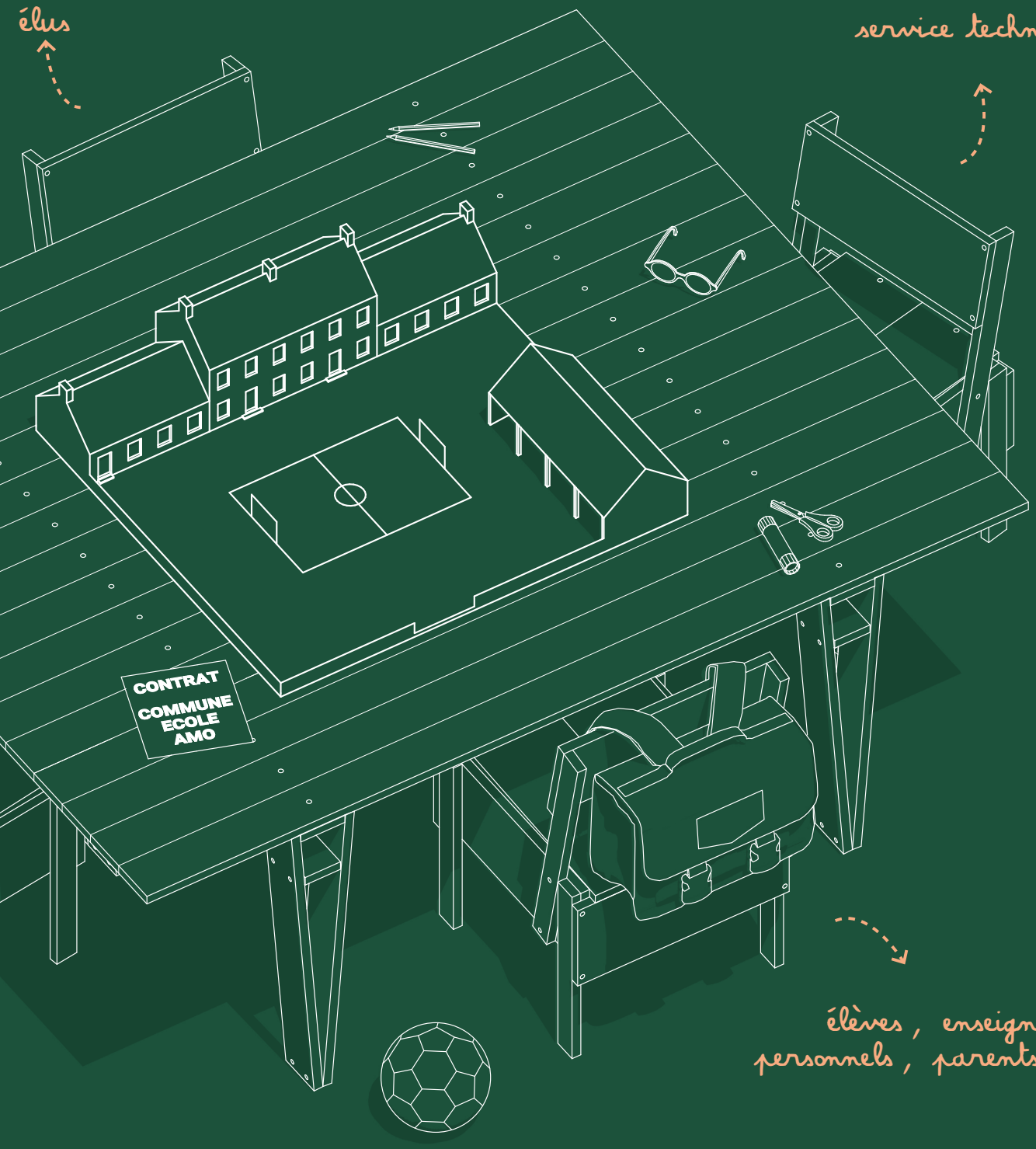
Communes

élus

service technique



élèves, enseignants
personnels, parents d'élèves

Notre cour, faisons-la ensemble

CAUE 22

La Méaugon
école primaire

rue des fontaines



1* - phase 1(2023): création d'un escalier de secours pour aménager les combles du bâtiment en salle de classe et libérer la salle de motricité pour la phase 2 .
2 * - phase 2(2024): extension de la salle de motricité en R+1. Construction sur pilotis, et création d'une zone préau/rangements pour la cour sur la partie Rdc-cour

surface bitumée : 1270 m²
surface enherbée : 0 m²
120-135 élèves - 6 classes

La Méaugon
école primaire
rue des fontaines

Le Cadre
Les effectifs de l'école évoluent entre 120 et 135 élèves
Cette année, l'école compte 4 classes dont 2 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire.

Présents à la visite
Jean Marc Labbé - maire
Lydie Carduner - adjointe enfance-jeunesse
Alain Pencolé - élu adjoint aux travaux
Maxime Besnoux - directeur de l'école
Stevan Trustin - directeur du périscolaire

Objectifs
1. désimperméabiliser et végétaliser pour se protéger des surchauffes et des vents d'Est
2. diversifier les activités pour créer une cour équitable
3. élargir la réflexion aux espaces sportifs situés au Nord
4. developper une cour accueillante pour la biodiversité, le végétal en s'appuyant sur les initiatives et forces locales (bénévoles, associations, apiculteurs, etc.) + intégrer une réflexion sur la récupération des EP
5. des aménagements vieillissants à repenser
6. anticiper les futurs projets d'extensions

Echanges - Fonctionnement de la cour
La demande fait suite à la volonté des enseignants et des élus de végétaliser, de diversification des espaces et des activités, ainsi que de travailler sur l'égalité dans la cour.

1. Si la cour profite d'un cadre paysager exceptionnel, aucun espace désimperméabilisé, aucun arbre n'est présent dans la cour. Des travaux (automne 2023) seront réalisés pour décaler la limite Nord de la cour sur le premier plateau végétal. Ces premiers travaux seront l'occasion d'évaluer l'entretien nécessaire pour l'espace enherbé et de déterminer le(s) type(s) de revêtement(s) perméable(s) à développer sur le reste de la cour. La mise en place de règles et de dispositifs facilitant l'entretien pourront être envisagés et entrer dans la réflexion (des chaussures différentes sur les temps de récréation, des paillassons aux entrées de classes, etc.). La cour est venteuse, les vents d'Est sont importants. La plantation d'arbres et la création de dispositifs permettant de rafraîchir la cour et d'atténuer les vents d'Est devront être intégrés à la réflexion.

2. La cour est commune aux maternelles et aux primaires. Les récréations durent 30 minutes : les maternelles sortent 15 minutes avant les élémentaires pour profiter de l'entièreté de la cour. Les 15 minutes suivantes sont communes avec les élémentaires et inversement. Les enseignants souhaitent conserver cette organisation qui encouragent les relations et l'entre-aide entre les petits et plus grands.
L'espace ballons occupe un espace central et nécessite d'être repensé pour permettre à tous les élèves d'en profiter. Le conseil municipal des élèves a entamé un travail sur la question du genre et souhaite poursuivre cette réflexion sur la cour de l'école. Les élèves souhaitent profiter d'espaces et de mobiliers pour se reposer, lire, dessiner.
A l'Est de la cour, l'espace est davantage « délimité » : une barrière opaque délimite l'espace structure de jeux du terrain de foot. Ce dispositif permet de créer un espace « caché, isolé » que les enfants apprécient et qui pourrait être développé ou réinstallé si cette partie de cour évolue.
La cour est utilisée sur les temps périscolaires et par l'ALSH (le mercredi, petites vacances scolaires et 1 mois d'été sur les grandes vacances). Les intervenants devront être intégrés à la réflexion.

3. Pour faciliter l'accès au city-stade, la commune souhaite réfléchir au franchissement des deux talus qui se succèdent au Nord (toboggans, escalier, etc. ?). Ces espaces sportifs sont principalement utilisés par les enfants. Il semble important d'intégrer ces espaces dans une réflexion élargie à l'aménagement de la cour.

4. La commune est historiquement engagée dans le développement de projets durables. L'école est labellisée E3D niveau 2, la commune est labellisée villes

La Méaugon école primaire

rue des fontaines

et villages étoilées et très récemment la région lui a décerné le prix régional de la biodiversité. La commune profite d'une dynamique associative et sociale importante. Une cinquantaine de bénévoles s'impliquent dans le fleurissement, dans la rénovation du petit patrimoine, dans la gestion de la bibliothèque. Des actions sont notamment menées avec les enfants de la commune et la maison de retraite pour participer à l'empotage des fleurs de la commune. De nombreux apiculteurs résident également dans la commune. Ces forces associatives et professionnelles pourraient être sollicitées et intégrées au projet.

5. Les structures de jeux et les revêtements de sol sont vieillissants. Sous le préau Est, un défaut de sol ne permet pas aux EP de s'évacuer correctement, des flaques se forment. Ces éléments nécessitent d'être pris en compte et repenser.

6. L'école est amenée a évoluer dans les prochaines années. Une première phase de travaux (fin 2023) concernera la construction d'un accès de secours sur le pignon Ouest de l'école pour l'accueil d'une classe sous les combles. Une seconde phase de travaux concernera l'extension de la salle de motricité à l'Ouest du bâtiment principal (cf plan). Cette extension est prévue sur pilotis pour dégager une surface de préau en rez-de-cour. De nouveaux rangements en remplacement de l'escalier amenant à la cour seront également intégrés au projet. Le futur aménagement devra prendre cette « contrainte » en compte.

Suites : qui peut faire quoi ?

L'appel à projet « Notre cour, faisons-la ensemble » propose d'accompagner la collectivité à sélectionner un professionnel de l'aménagement (paysagiste, architecte, jardinier, etc.) pour étudier un projet d'amélioration de la cour qui réponde au besoin de l'ensemble de la communauté éducative et qui soit support de pédagogie. L'intervenant pourra également proposer un calendrier d'intervention sur la cour et une stratégie d'intervention échelonnée dans le temps. Par le biais de la participation à l'appel à projets, la commune fera parti d'un groupe d'échange et sera invitée à partager son expérience. Elle profitera également de visites communes de cours durables réalisées dans le département. La commune s'engage à financer le concepteur et les travaux, s'il y a lieu, à faire appel à un bureau de contrôle pour valider les aménagements proposés.

La commune dispose de deux agents aux services techniques. Il faudra définir les capacités selon la définition des besoins de réaliser certains postes en régie ou de faire appel à des entreprises. Pour la création de mobilier, découpe de bois, un menuisier local pourrait être sollicité.

Rôle de l'intervenant

¬ aide à la compréhension du site et des enjeux d'usages, analyse des besoins, mise en place de la concertation : mise en place d'ateliers de diagnostic des usages et des besoins intégrant les élèves, les représentants des parents d'élèves, les équipes éducatives, les agents techniques, les services et élus

¬ adéquation des espaces pour un meilleur confort d'usage et amélioration de la diversité des situations d'usages : diagnostic des espaces existants et capacités d'évolution, définition d'un programme d'actions et conditions de réalisation

¬ traduction spatiale des besoins : spatialiser au travers d'un schéma ou d'une maquette, de références, d'une ou deux représentations graphiques le projet d'aménagement d'une cour durable.

¬ accompagnement des services techniques et des usagers dans la réalisation de chantiers pédagogiques

L'ensemble de la démarche s'inscrit dans une stratégie de réponse aux enjeux climatiques, aux enjeux de sobriété, d'innovation et de développement durable par des aménagements simples et une vision partagée : réponse aux éventuels îlots de chaleur et besoin

La Méaugon école primaire

rue des fontaines

d'ombrage, infiltration à l'eau, besoin de désimperméabilisation, place de l'eau et de la biodiversité, rapport à l'espace et à la nature…

Il pourrait être envisagé un temps d'intervention comme suit à coordonner selon le nombre de classes et les attendus de l'équipe enseignante :

2 réunions de démarrage : 1 élus / 1 enseignant - **1 jour**
Pour 4 classes max : 1 atelier de diag / 1 atelier de programmation / 1 atelier de conception > 3 ateliers + 3 jours de préparation - **6 jours**
Réunion avec service technique + 1 atelier de sensibilisation = 1 jour + 0.5 jour de préparation - **1,5 jours**
Préparation du plan - **2 jours**
Réunion de calage avec les élus, enseignants - **0,5 jours**
Réunion de présentation plan, budget, calendrier - **1 jour**
Préparation + 0,5 jour réunion **- 1,5 jours**
Réunion accompagnement service technique - **8 jours**
Support divers
Environ **20 jours** soit environ 14 000 € HT

Compétences attendues : conduites d'ateliers pédagogiques en classe, ateliers participatifs, aménagement et développement durable, intégration de la biodivsersité dans l'aménagement.

Besoins / Questions

¬ plan des réseaux
¬ montant envisagé pour les travaux ?

La Méaugon
école primaire

rue des fontaines

















